



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal

Séance : du 26 mars 2024

Présidence : Anne-Marie Fischer, Présidente

* * *

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

- vu le préavis n° 10/2024 de la Municipalité du 22 janvier 2024 ;
- entendu le rapport de la commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

- 1) d'accorder à la Municipalité un crédit total de construction d'un montant de CHF 3'090'000.- TTC (trois millions nonante mille francs) destiné à la réalisation des aménagements routiers pour la nouvelle ligne de bus n° 44 ;
- 2) d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier, et dans le cadre du plafond d'endettement ;
- 3) d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal d'Épalinges, le 26 mars 2024.

La Présidente :

La Secrétaire suppléante :

Anne-Marie FISCHER

Mélanie ESTOPPEY